



Syndicat des enseignantes et enseignants du cégep Montmorency

Local B-1389 | tél. 450-975-6268



L'EXPRESSO

VOL 27 N° 8

6 décembre 2022

**CE SOIR! SIT-IN DANS LE CADRE DE LA JOURNÉE DE COMMÉMORATION ET D'ACTION CONTRE
LA VIOLENCE FAITES AUX FEMMES**



Les douze jours d'action contre les violences faites aux femmes ont débuté le 25 novembre. Malgré les grands pas franchis aux plans social et politique, les femmes sont toujours victimes de violence et celle-ci revêt de multiples facettes. Comment pouvons-nous supporter que tant de femmes soient violentées et meurent du seul fait d'être femme ? C'est ce que nous nous demanderons lors de

la commémoration de la tuerie misogyne de la Polytechnique.

C'est pourquoi le comité d'éducation interculturelle vous invite à participer à l'action symbolique qui aura lieu **à l'agora : un sit-in en soutien notamment aux femmes iraniennes**. Joignez-vous à nous de 17h20 à 18h00 le 6 décembre prochain !

De son côté, le comité Femmes a fait un don de solidarité de 200\$ à la **Semaine de la rose blanche** pour commémorer l'évènement du 6 décembre et permettre à des jeunes filles de milieux défavorisés de fréquenter le camp scientifique de la Polytechnique. Ce sujet demeure encore d'actualité, même plus de 30 ans après ce triste événement qui a ébranlé tout le Québec.



*** PROCHAINE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE LE
14 DÉCEMBRE À 12H00 AU B-1372-1377 (UN REPAS SERA FOURNI) ***

Assemblée générale



PUBLICATION DU RAPPORT DE L'IRÉC



L'Institut de recherche en économie contemporaine publiait le 8 novembre dernier son étude intitulée [L'offre de formation à distance au collégial : état des lieux et enjeux socioéconomiques](#). Sources et chiffres à l'appui, elle montre que la stratégie gouvernementale sur la formation à distance manque de cohérence et qu'une certaine improvisation règne quant à son déploiement.

RÉACTION DU FRONT COMMUN AU RAPPORT DE L'INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC



Encore cette année et à l'aube des négociations dans le secteur public, le constat de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) est sans appel : l'écart de la rémunération globale (incluant les avantages sociaux) persiste. Au 1er avril 2022, ce retard pour les travailleuses et les travailleurs du secteur public était donc de -3,9 % par rapport aux autres salariés du Québec.

« Sur le plan des salaires, année après année, l'écart reste important. Il est de -11,9 % avec l'ensemble des autres salariés québécois. Après cela, le gouvernement s'étonne qu'en plein contexte de pénurie de main-d'œuvre, on peine à attirer et à retenir le personnel dans nos réseaux publics, en éducation, en santé et en services sociaux et en enseignement supérieur.

Ce n'est pas pour rien que nous demandons une clause d'indexation à l'inflation pour protéger le pouvoir d'achat des travailleuses et des travailleurs, ainsi que des hausses de salaire à la hauteur des services rendus à la population », déclarent les leaders syndicaux Éric Gingras, président de la CSQ, Caroline Senneville, présidente de la CSN, Robert Comeau, président de l'APTS, et Daniel Boyer, président de la FTQ.

En accordant une attention particulière aux différentes données présentées dans le rapport, on remarque certains écarts notables, entre autres avec les entreprises privées syndiquées qui offrent une rémunération globale de 9,3 % supérieure au secteur public. Les écarts sont aussi importants avec des catégories aux conditions comparables, notamment avec l'administration municipale (-34,6 %), les entreprises publiques (-19,6 %), le secteur universitaire (-15 %) et l'administration fédérale (-11,6 %).

Chez les ouvriers spécialisés (menuisiers, électriciens, plombiers et autres), le retard est encore très important, soit de 30,7 %. Pas

étonnant qu'il soit extrêmement difficile pour les établissements de santé et de services sociaux et des réseaux scolaire et collégial de recruter cette main-d'œuvre qualifiée, indispensable à l'entretien de nos installations.

« Au-delà des chiffres présentés par l'ISQ, c'est le constat des enjeux qui minent nos réseaux publics auxquels il faut s'attaquer. Et ça passe par la négociation. Le gouvernement Legault devra bien prendre la mesure des offres salariales qu'il doit déposer aux employées et employés de l'État à la fin décembre. Celles-ci devront permettre un véritable enrichissement. Il faut plus que de la bonne volonté, de grandes orientations et une flopée de mercis. Le statu quo n'est pas acceptable », concluent les leaders syndicaux.

Statistiques pour mieux comprendre les enjeux de cette négociation :

- Moyenne salariale des employés et employées du secteur public du Front commun : 43 916 \$;
- Retard salarial : -11,9 %;
- Retard de rémunération globale : -3,9 %;
- Pourcentage de femmes représentées par le Front commun : 78 %.

RREGOP: UN RÉGIME DE RETRAITE EN EXCELLENTE SANTÉ À L'AUBE DE LA NÉGOCIATION !

Conformément à la Loi sur le régime de retraite du personnel employé du gouvernement et des organismes publics, Retraite Québec procède, tous les trois ans, à l'évaluation actuarielle de la caisse des personnes participantes au Régime de retraite du personnel employé du gouvernement et des organismes publics (RREGOP). **En décembre 2022, les résultats du dernier exercice se terminant le 31 décembre 2020 ont été publiés et l'on peut affirmer sans hésiter que les nouvelles sont bonnes: le régime est en excellente santé financière.** [Consultez l'Info-négo du Front commun pour en savoir plus.](#)



COUP D'OEIL SUR LE CRT

Les parties syndicales et patronales se sont rencontrées le 1er décembre pour la tenue du 633e CRT. Nos représentant-es y ont talonné celles et ceux de la partie patronale pour signer l'entente concernant les conditions de travail dans le cadre de cours donnés à distance à la formation continue. Nous avons rappelé les avantages des remplacements gré à gré que la partie patronale souhaitait dorénavant pouvoir autoriser (ou non). Nous avons obtenu que les analyses des ressources lors des révisions de programmes passent dorénavant en CRT, de manière à pouvoir bien évaluer les impacts des changements proposés. Nous avons également rappelé l'importance du retour du trou à l'horaire à la session d'hiver 2023, ce que la partie patronale se dit malheureusement incapable de confirmer à l'heure actuelle, tout en se disant confiante d'y arriver.

PARTY DE NOËL : VENDREDI PROCHAIN!

Le party de Noël du SEEPM, gracieusement organisé par le département de philosophie, aura lieu le vendredi 16 décembre! [Suivez ce lien pour compléter votre inscription](#) et nous aider à planifier le bon déroulement de l'événement! Vous avez jusqu'au 12 décembre 23h45. Nous espérons vous voir nombreux et nombreuses!

Vous avez trop de décorations de Noël? Vous ne savez plus quoi en faire? Vous souhaitez vous en débarrasser? Venez les porter au local syndical du SEEPM pour leur donner une seconde vie!



RAPPEL : LES CHÈQUES D'INDEMNISATION POUR LA JOURNÉE DE GRÈVE POUR LA JUSTICE CLIMATIQUE SONT DISPONIBLES AU LOCAL SYNDICAL



Les cadeaux de Noël arrivent et ton renouvellement d'hypothèque aussi?
Si ce n'est pas déjà fait, passe au local syndical récupérer ton chèque d'indemnité de 125\$ (pour autant que tu sois venu-e piqueter au moins trois heures avec nous)!

ACTIVITÉS MILITANTES



Alors que la COP15 sur la biodiversité se tient à Montréal, allons marcher ensemble pour la sauvegarde du vivant et envoyer un message fort à nos décideurs! **Quand?** 10 décembre 13h00
Où? Monument Georges-Étienne Cartier

Pour plus d'informations :

www.collectifcop15.org

- 13 décembre à 11h00, Manifestation intersyndicale sur la santé-sécurité du travail (point de départ: complexe Desjardins)
- 11 janvier 2023 à 17h00, Vernissage d'œuvres d'arts du CCMM-CSN : agora de la CSN

DATES DES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES DU SEECM

14 décembre à 12h00 au B-1372-77

Un repas sera fourni dès 11h40!

PROCHAINES DATES IMPORTANTES POUR LE SEECM

Regroupement cégep : 19 janvier

ASPPC : 19-20 janvier

Assemblée générale : 14 décembre

Comité des relations de travail : 26 janvier

CCMM : 7 décembre

Conseil fédéral : 7-8-9 décembre

Conseil d'administration : 12 décembre

Commission des études : 14 décembre

HORAIRE DES PRÉSENCES AU LOCAL SYNDICAL (B-1389)

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Avant-midi	Sébastien	Amélie	Mélanie	Dominique	Mélanie
Après-midi	-	Sébastien	Jean-Philippe	Amélie	Dany

N'hésitez pas nous transmettre vos suggestions et commentaires à syndens@cmontmorency.qc.ca.

Avis de confidentialité : Le présent message, ainsi que tout fichier qui y est joint, est envoyé à l'intention exclusive de son destinataire ou du mandataire chargé de le lui transmettre; il est de nature confidentielle. Si le lecteur du présent message n'est pas le destinataire prévu, il est prié de noter qu'il ne doit ni divulguer, ni distribuer, ni copier ce message et tout fichier qui y est joint, ni s'en servir à quelque fin que ce soit. Merci d'en aviser l'expéditeur par courriel et de supprimer ce message ainsi que tout fichier joint.